



HABILLAGE

- Bâti
- Limite parcellaire
- Limite communale

ZONAGE

- Ua : zone urbaine à caractère ancien avec une certaine mixité fonctionnelle (habitat, commerces, services, équipements)
- Ub : zone urbaine résidentielle à implantation mixte (en limite ou en retrait)
- Uz : zone urbaine à vocation d'activités économiques et commerciales
- A : zone agricole
- Ah : hameau constitué en zone agricole et autorisant les constructions nouvelles sous conditions
- N : zone naturelle
- Np : zone naturelle protégée pour ses propriétés paysagères et écologiques
- Nt : zone naturelle à vocation d'hébergements touristiques
- Ne : zone naturelle à vocation d'équipements
- Az : activité artisanale isolée dans un espace à dominante agricole

PRESRIPTIONS REGLEMENTAIRES

- Mare (L151-23 CU)
- Éléments du patrimoine bâti (L151-19 CU)
- Éléments du patrimoine naturel et paysager (L151-23 CU)
- Éléments du patrimoine naturel à préserver (L151-23 CU)
- Éléments du patrimoine bâti à préserver (L151-19 CU)
- Emplacement réservé (L151-41 CU)
- Bâtiment pouvant changer de destination (L151-11, 2° CU)
- Zone humide

ID EP	Surface (ha)	Destination	Destinataire
PIE-EP1	0,5	Création de parking	Commune

